

## **COMMENT CA FONCTIONNE UNE COMMUNE ?**

Ce thème, choisi pour le premier débat de l'année au sein de l'association PNP, invitait les participants à mieux se représenter les rouages de la vie municipale en partant du contenu d'un mandat d'élu local.

Jacques QUILLIEN, maire adjoint de Brest pour le quartier des Quatre Moulins, nous a livré, avec simplicité et conviction, ses réflexions, ancrées dans l'histoire d'une vie militante et l'exercice depuis 1989 de fonction de conseiller municipal et d'adjoint au maire.

### **A PROPOS DE L'ENGAGEMENT D'UN ELU ET DU CONTENU D'UN MANDAT**

Si nous étions en droit d'attendre une expression donnant du sens à un mandat municipal, personne n'aura été déçu en écoutant notre intervenant parler de ses motivations et de ses engagements, entièrement tournés vers les habitants et le développement de projets pour le « bien vivre ensemble » sur un territoire communal et de quartier.

L'élu est au service de l'habitant. Mais les habitants portent des intérêts souvent contradictoires. La décision politique qui s'inscrit démocratiquement dans le respect de ces intérêts mais qui doit aussi se fonder sur le bien commun, est appelée à se construire dans le débat au sein de l'équipe municipale afin de réunir les conditions du partage solidaire des décisions lors du vote. Importance du débat, importance de l'expression des points de vue mais tout autant devoir de solidarité et d'unité de l'équipe majoritaire.

Il faut alors accepter de ne pas toujours être entendu sur des idées ou des choix qui nous sont propres et prendre en compte, faire confiance en vertu du débat aux choix de la majorité.

L'élu ne représente pas que ceux qui ont voté pour lui...Il agit pour tous les habitants dans une dimension de représentation citoyenne. Il lui faut donc écouter et prendre en compte en permanence les attentes, les besoins de la population. La communication régulière avec les habitants lors de séances d'information publiques, au sein du conseil de quartier, dans des échanges de proximité s'avère essentielle pour accueillir les préoccupations, les opinions, les idées pour faire progresser la qualité du cadre de vie.

Mais il faut aussi gérer la distance entre le temps de la décision qui suppose souvent un examen attentif de nombreux paramètres pour traiter pertinemment d'une question ou d'un projet et le temps de l'habitant qui attend du changement face à une situation estimée insatisfaisante ou améliorable.

Il ne faut pas craindre alors l'opposition, la critique, la « prise de coups » en ne renonçant jamais à l'explication, au dialogue selon les idées et les intérêts en jeu. Dans tout cela, l'élu aussi a pu rêver ou souhaiter toujours la réalisation de tel projet, de telle intention. Mais des contraintes diverses, des principes de réalité font qu'il faut renoncer au moins pour un temps, ou « revoir sa copie » pour ajuster les choix !

Parfois de grands projets d'aménagement urbains (le tram par exemple), de développement économique, d'habitat... font prendre des risques. Il est difficile d'en saisir tout leur impact. Mais c'est une joie pour un élu de constater, souvent après des années écoulées, des évolutions profondes qui se manifestent dans la vie locale.

### **A PROPOS DU FONCTIONNEMENT D'UNE COMMUNE ET DE SES SERVICES**

De nos jours la commune, si elle reste et restera l'espace de vie de l'habitant et le premier lieu de proximité à son environnement social, s'inscrit dans un contexte élargi à une intercommunalité, un pays, un département....

Nous construisons progressivement depuis la décentralisation ces nouveaux espaces d'action publique qui permettent des projets aux bonnes dimensions des territoires et le renforcement des capacités d'action par la mutualisation des ressources.

Les habitants lisent difficilement encore les rôles des communautés de communes selon leurs compétences et le sentiment de surcoûts, de complexité fait douter de la plus-value apportée à nos organisations politiques et administratives.

La commune, la communauté de communes doit chercher à développer une organisation et des services qui profitent à la population en recherchant l'économie des projets et des activités et en devenant une entreprise « responsable » du bien commun. Mais sans intercommunalité, on assisterait aujourd'hui à des dérives telles que la démultiplication d'équipements ne profitant qu'à quelques territoires bien dotés, le repli sur des projets sans vision d'ensemble, l'incapacité à apporter à bonne échelle des services, tant sur le plan des transports, de la gestion de l'environnement, de la production industrielle et commerciale, l'éducation et l'enseignement des enfants et des jeunes...

L' élu d'une commune doit donc aujourd'hui porter une politique aux dimensions d'un territoire plus vaste que sa commune. Mais il importe pour lui de rester à proximité des habitants. Recueillir les opinions, expliquer les politiques intercommunales, rendre accessibles à la compréhension de tous les projets et les réalisations, en permettant la bonne identification des rôles des communes, des communautés de communes, sont des actes importants pour relier les habitants aux instances politiques et aux services qui assurent la gestion du territoire.

Sous cet aspect, l' élu travaille avec les services de la commune, selon ses attributions. Il a en charge l'orientation d'une politique, son suivi sans interférer dans la gestion technique et opérationnelle des cadres et des employés municipaux ou intercommunaux.

L' élu développe un rapport de confiance avec les équipes professionnelles, en faisant valoir aussi la richesse du tissu associatif dans la vie du territoire et sa prise en compte tant dans la décision politique que dans la mise en œuvre des projets d'animation, de développement local, d'aménagement urbain...

Il se fait l'écho des engagements des équipes auprès des habitants et des habitants auprès des services pour que soit garantie la qualité de la vie dans la cité.

#### **ET EN CONCLUSION....**

Un mandat, des mandats, bien prenants parfois sur la vie de famille, ou pas toujours simples à rendre compatibles avec une activité professionnelle ne font cependant rien regretter d'un engagement au service de la population.

S'occuper des autres, faire avancer des situations, participer aux évolutions de la vie sociale...représente une tâche de grand intérêt. Chemin d'ouverture, de remise en cause, de découvertes...l'exercice d'une responsabilité publique vécue sur des valeurs de solidarité et de citoyenneté fait partie d'un itinéraire d'homme et de femme désireux de prendre part modestement mais avec volonté au sens que veulent bien se donner des habitants dans la réussite de leur territoire

Merci à Jacques QUILLIEN et à tous les participants de la soirée !

Georges PELLE

Et les membres du Conseil d'administration.